Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

10 MARS 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18132 **10**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Où allons-nous ?

Ego Perron

Notre Mouvement est très engagé sur le territoire pour discuter de politique et d'organisation interne d'où une intense activité de réunions, de moments de confrontation entre unionistes sur différentes questions.
Le renouvellement des Comités de Direction des sections, qui n'est par urgent, doit être cependant fait avant la fin du semestre. Notre organisation est en train de prouver là une grande vitalité. De nombreux moments de dialogue, de débats, certaines expériences et nouveautés nous ont permis de nous confronter et vont donner un nouvel élan à notre structure sur le territoire. Je présenterai dans le détail, dès que tout sera terminé, le fruit de ce travail.
D'autres questions ont été posées par le Mouvement aux Présidents des sections qui seront abordées au sein du Mouvement.
Le Mouvement est fortement engagé dans une discussion politique. Le PDL nous a fait une offre de collaboration à la Région. Pendant cette législature, nous avons partagé des passages politiques et des moments de dialogue constructifs sur des questions fondamentales pour la Vallée d'Aoste et pour trouver des solutions à des dossiers qui étaient bloqués depuis longtemps et qui finalement vont être résolus concrètement en faveur de tous les Valdôtains. Ensemble, nous avons soutenu une candidature au Parlement Européen, et je revendique la positivité de ce choix stratégique. Si seulement tout le monde avait travaillé avec un peu plus de conviction, notre candidat, membre de l'Union Valdôtaine, siègerait maintenant à Strasbourg avec de nombreux avantages pour la Vallée d'Aoste et pour notre Mouvement. Ensemble, nous avons partagé le choix des élections communales d'Aoste où nous avons décidé de présenter un projet politique nouveau, qui a obtenu un résultat électoral important avec, comme toujours, l'Union Valdôtaine chef de file de ce rendez-vous électoral. Aujourd'hui, le Syndic de la Ville d'Aoste et son adjoint sont des membres de notre Mouvement.
Maintenant, nous avons engagé notre Mouvement dans une discussion interne très approfondie et très vaste. Je pense, de mémoire, sans précédents. Un fait d'une démocratie extraordinaire. J'ai souhaité cet engagement parce que je pense que le mouvement doit se réunir non pas seulement à l'occasion des élections, mais également en dehors pour se confronter et discuter.
Le Mouvement a proposé une ouverture politique. Approfondir le dialogue avec le PDL local. Nous sommes en train de discuter de cela et je veux remercier tous ceux qui ont contribué à enrichir ce débat et cette confrontation internes. Je pense que c'est très formateur pour notre base. La discussion interne est sereine. Aucun choix imposé de la part de la Présidence du Mouvement sur nos sections et sur nos organes. Je reste stupéfait de certaines informations qu'on fait circuler dans certains journaux de la part de quelqu'un que l'on connaît très bien.
On a évidemment présenté une option politique dont on est convaincus qu'elle entraînera des effets positifs pour la Vallée d'Aoste et que c'est également une opportunité politique valable pour le Mouvement surtout pendant une période délicate comme celle que traverse la vie politique italienne. On essaye simplement de fournir à nos inscrits tous les éléments qui nous font penser cela pour que le débat puisse avoir lieu, très librement, en connaissant en profondeur tous les aspects pour que les unionistes puissent décider de ce qui est bien pour la Vallée d'Aoste. En assumant, comme d'habitude, la primauté des choix que nous faisons pour l'avenir et le bien-être de cette communauté.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Une nation est une âme, un principe spirituel.
Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une,
constituent cette âme, ce principe spirituel.
L'une est dans le passé, l'autre dans le présent.
L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ;
l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble,
la volonté de continuer à faire valoir l'héritage
qu'on a reçu indivis»
Ernest Renan

150 ans après l'unité d'Italie : l'agonie sans le fédéralisme.

Endettement pour Finaosta de 371 millions d'euros

Grandes œuvres, le Gouvernement a approuvé le plan des investissements

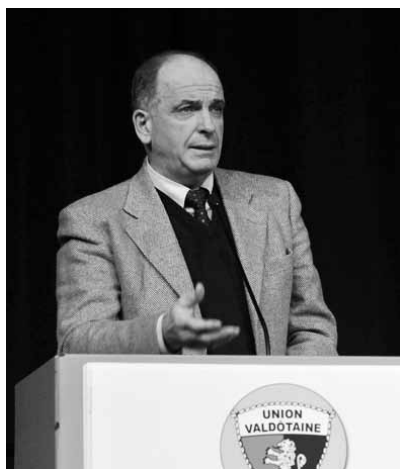

Lors de la séance du vendredi 4 mars, le Gouvernement régional a donné mandat à la Finaosta d'entreprendre une campagne de financement, pour la période 2011/2015, d'un montant maximum de 371 millions d'euros, pour la réalisation des grandes œuvres d'intérêt régional.
«*Nous avons délégué la Finaosta* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin, en rappelant que ce programme d'investissements avait été envisagé dans le budget 2011/2013 approuvé au mois de décembre par le Conseil régional – *pour la définition des détails contractuels sur la base de la situation du marché et des ouvrages effectifs afin d'optimiser la gestion de la liquidité du système régional».*
Par conséquent, pendant les cinq prochaines années, les interventions concerneront l'Unité Sanitaire Locale, 30,5 millions d'euros, le parking de l'hôpital régional, 14 millions, l'hôpital régional, 124,6 millions, le reclassement de la zone à proximité de l'hôpital, 9,5 millions, les casernes et l'héliport, 25 millions, les remontées, 20 millions, le premier lot de conversion de la caserne Testafochi en campus universitaire, 8 millions, la Maison Caravex de Gignod, 5 millions, la nouvelle école "poumon" à Tsambarlet, 23,5 millions, le nouveau siège de l'Institut Agricole Régional, 18 millions, la caserne des Sapeurs Pompiers et de la Protection Civile, 50 millions, et la société des remontées mécaniques du Mont-Blanc, 42 millions.

Nouvelles du Sénat

Quelle sera la politique étrangère ?

Antonio Fosson

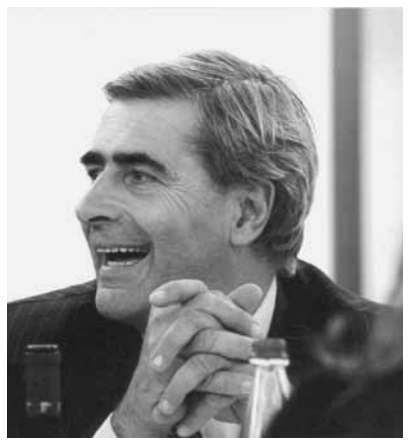

Au Sénat, le Ministre de la Défense La Russa a fait un énième discours sur la mort d'un chasseur alpin en Afghanistan. Comme d'habitude, il nous raconte que le blindé "Lince" dans lequel voyageaient les militaires a explosé en passant sur une mine. Une fois de plus, il fait un discours technique sur le char "Lince" (le Ministre dit que les militaires l'appellent "San Lince" en raison de ses protections, de la sécurité de ce blindé et sur le fait qu'aucune autre armée n'a de chars aussi sûrs). Mais la réalité est que nous pleurons un autre mort, un chasseur alpin et que, de toute évidence, le "Lince" n'est pas d'une sécurité absolue. C'est la guerre, ne l'oublions pas, et par conséquent, il y a des morts touchés par un ennemi, le plus souvent lâche, qui ne les affronte pas directement et qui les frappe aussi lorsqu'ils apportent des médicaments à la population afghane.
Mais quel est le sens politique de cette mission ? «*Il s'agit d'une décision que nous avons prise* – annonce le Ministre La Russa – *à la fois pour défendre la démocratie et pour lutter contre l'oppression. Nous ne sommes pas là pour résoudre les controverses de cette population mais pour défendre la liberté de chacun. Et pour entreprendre cela, il faut combattre le terrorisme qui naît dans ces pays et qui part de là pour ses missions destructives».*
«*Et nous sommes encore là* – continue le Ministre – *en raison d'un accord international et pour respecter des engagements précis* ».
Mais le parallèle avec la situation en Libye est immédiat. Face à la crise humanitaire, qui est en train de se vérifier dans ce pays, et à la réelle difficulté dans laquelle se trouve notre Pays qui de par sa proximité avec les côtes libyennes deviendra le plus important refuge pour les émigrés, que fait la communauté européenne ?
Face aux déclarations du Gouvernement allemand, qui dit que l'Italie est un grand pays qui saura donc affronter correctement l'état d'urgence mais face à l'absence de l'Europe pour tenter de résoudre ensemble le problème, on a envie de redéfinir l'accord concernant l'Afghanistan.
Et la politique italienne ? Face également à la grave crise libyenne, la position de l'opposition, de manière à présent obsessive, est de faire porter le chapeau, de ce qui arrive, à Berlusconi !
Et dans ce cas précis, cette position me paraît excessive : n'oublions pas que l'accord avec la Libye a presque résolu le très grave problème des réfugiés clandestins.

Conseil Fédéral

Les membres du Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine sont convoqués

lundi 14 mars, à 20h30
à l'Auditorium des écoles moyennes du Villair de Quart

Ordre du jour :
- Examen de la situation politique
- Divers et éventuels

Le président
Ego Perron

NOUVELLES EN BREF

UNE BOURSE D'ÉTUDES À LA MÉMOIRE DE MADAME RONC DESAYMONET

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert pour l'attribution d'une bourse d'études de 500 euros instituée à la mémoire de Madame Anaïs Ronc Désaymonet.

Ladite bourse d'études est réservée aux élèves qui fréquentent, pendant l'année scolaire 2010/2011, le Lycée Pédagogique, Linguistique et Social "R.M.Adelaide" – filières Sciences sociales ou bien Sciences humaines – d'Aoste ainsi que le Lycée Scientifique, Pédagogique, Linguistique et Social "Binel-Viglino" – filière Sciences sociales – de Pont-Saint-Martin.

Les intéressés doivent déposer leurs demandes, rédigées sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 15 avril 2011, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.

Pour tout renseignement les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent situé 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél.: 0165/275855 – 275897).

SERVICE CIVIL NATIONAL: AVIS AUX ORGANISMES POUR LA PRÉSENTATION DES PROJETS

L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales informe que jusqu'à 14h00 le 28 mars prochain, il sera possible pour les organismes de service civil inscrits au Registre national et régional, de présenter des projets de Service Civil National, à réaliser en Italie et à l'étranger, qui prévoient l'utilisation de jeunes en service civil.

Les Organismes inscrits dans le Registre devront faire parvenir les projets exclusivement au Bureau national, tandis que les Organismes valdôtains inscrits au Registre régional, devront remettre les projets au Bureau du service civil régional situé à l'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales. Les projets de Service Civil National qui seront réalisés à l'étranger devront parvenir exclusivement au Bureau National.

Les projets, après avoir été approuvés, prévoient l'utilisation pendant un an de jeunes ayant un âge compris entre 18 et 28 ans pour les activités de soutien aux enfants, jeunes et personnes du troisième âge dans le cadre de projets sociaux, culturels et environnementaux.

PRIX INTERRÉGIONAL JEUNES AUTEURS 2011

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que la Région autonome Vallée d'Aoste participe au prix d'écriture en langue française *Prix Interrégional Jeunes Auteurs - PIJA* dont le thème de l'édition 2011 est *Contes et nouvelles*.

Les organisateurs du concours – la Région autonome Vallée d'Aoste, les Régions de Franche-Comté et Bourgogne, la Belgique, la Roumanie et la Suisse – ont réuni leurs forces et leur enthousiasme pour ouvrir une voie aux jeunes passionnés d'écriture et de littérature, encourager les vocations, promouvoir des talents naissants et leur permettre d'éditer leurs premières œuvres.

Il faut ajouter à cela l'envie de tisser des liens, susciter des échanges, nouer des amitiés, entretenir de la correspondance et partager entre jeunes une certaine idée de l'Europe.

Les conditions de participation, indiquées dans le dépliant Pija 2011, sont les suivantes: être âgé(e) de 15 à 20 ans à la date du 27 mai 2011, présenter un texte n'excédant pas dix pages dactylographiées (corps 12, interligne 1,5, recto uniquement), original, inédit, n'ayant bénéficié d'aucune récompense, autoriser la publication du texte par les Editions de l'Hèbe. Un(e) candidat(e) ne peut présenter qu'une œuvre par édition.

Deux catégories sont ouvertes aux participants: français langue maternelle et français langue apprise. Un jury de personnalités du monde des lettres se réunira à la fin de l'été 2011 et la cérémonie officielle de remise des prix aura lieu à la fin de l'année 2011 en Roumanie. La somme de 6.000 euros sera répartie entre toutes les œuvres primées, le premier prix peut atteindre les 1.200 euros.

Délai: les œuvres devront être envoyées, au plus tard, le vendredi 27 mai 2011 à: Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA) Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région Autonome Vallée d'Aoste Direction soutien et développement des Activités Culturelles, musicales, théâtrales et artistiques, 1, place Deffeyes - 11100 Aoste.

Le dépliant et le bulletin d'inscription sont disponibles auprès de la Direction soutien et développement des Activités culturelles, musicales, théâtrales et artistiques de l'Assessorat et sur le site internet www.regione.vda.it

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au 0165-273413 ou à écrire à i.godecharles@regione.vda.it.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 4 mars 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a nommé Edy Pasquettaz coordinateur du Département de l'agriculture (premier niveau de direction) et Flavio Vertui commandant du Corps forestier de la Vallée d'Aoste (poste de confiance). Il a ensuite nommé Fedele Borre, en qualité de président, et Mauro Giannini et Pier Carlo Rusci, en qualité de conseillers, représentants de la Région au sein du Conseil d'administration de la *Società di Servizi Valle d'Aosta*. Il a également nommé Francesco Trifone, en qualité de président, et Pierluigi Berzieri et Gennaro d'Aquino, en qualité de conseillers, représentants de la Région au sein du Conseil de surveillance de ladite société.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Des aides en capital d'un montant total de 247.000 euros ont été accordées à diverses entreprises artisanales ayant déposé des demandes en ce sens en 2010 et en 2011.

Par ailleurs, des subventions d'exploitation destinées à soutenir l'internationalisation du système productif régional ont été attribuées à plusieurs petites, moyennes et grandes entreprises industrielles et artisanales. La dépense engagée à cet effet s'élève à 83.000 euros.

Enfin, différentes entreprises industrielles ayant déposé une demande à cet effet en 2010 et qui ont du soutenir des dépenses pour adopter des mesures en vue de l'utilisation rationnelle de l'énergie se partageront des aides en capital s'élevant globalement à 145.000 euros.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

Le Gouvernement a approuvé le versement de la troisième et dernière tranche des subventions à valoir sur l'exercice 2009, à savoir 39.000 euros, à VALFIDI S.c.c.a.r.l. – Société consortiale coopérative de garantie collective des emprunts entre les entreprises de la Vallée d'Aoste. En application des dispositions de la loi de finances régionale pour la période 2011/2013, il a également autorisé Finaosta à emprunter un montant de 371.000 000 euros, sur une durée de 5 ans, en vue de soutenir divers investissements régionaux.

ÉDUCATION ET CULTURE

L'exécutif a adopté l'avis de concours pour l'attribution, durant l'année académique 2010/2011, d'aides destinés aux étudiants titulaires d'une licence suivant des cours postuniversitaires à l'extérieur de la région. D'autre part, l'avant-projet et le projet définitif des travaux d'installation d'un système d'éclairage du Théâtre romain d'Aoste ont été approuvés.

Le Gouvernement a ensuite donné son feu vert à la réalisation de stages de formation destinés aux enseignants des institutions scolaires de la Vallée d'Aoste.

Enfin, avec la collaboration de la *Federachon valdotena di teatro populero*, il a décidé d'organiser la 32e édition du Printemps théâtral.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

La réorganisation du service de continuité de l'assistance dans le district n° 1 de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste a été approuvée.

Le Gouvernement a décidé de relever à 22,85 euros, le montant de l'indemnité journalière relative à l'incapacité temporaire absolue, accordée en cas d'accident domestique, et ce, pour 2011.

Il a ensuite modifié également, toujours pour 2011, le montant de l'indemnité journalière relative à l'incapacité temporaire absolue dérivant d'une maladie ou d'un accident, en dehors des lieux de travail, destinée aux agriculteurs, aux artisans et aux commerçants résidant en Vallée d'Aoste. Le montant de cette indemnité a été élevé à 22,85 euros.

Enfin, les lignes directrices pour la mise en place des ateliers prévus par le plan de politique de l'emploi pour la période 2009/2011 et par le plan régional de la santé et du bien-être social 2011/2013 ont été approuvées.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

L'Exécutif a adopté la variante générale du Plan régulateur de la commune de Pontey, en proposant quelques modifications qui permettront de respecter la loi régionale n° 11 de 1998.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Une enveloppe de 160 000 euros a été débloquée en faveur de l'Association valdôtaine des moniteurs de ski, au titre de ses frais de fonctionnement pour 2011. Par ailleurs, le Gouvernement a donné son accord en vue de l'organisation, en 2011, de cours d'habilitation professionnelle pour les activités liées à la fourniture d'aliments et de boissons au public, ainsi qu'à la vente au détail et a engagé à cet effet une dépense de 49.000 euros.

Après délibération, un montant de 120.000 euros a été dévolu à la conception et à la réalisation d'un projet de vente en ligne, afin de promouvoir le service de réservation *Valle d'Aosta Booking* et d'améliorer la visibilité en ligne de l'offre touristique régionale.

Il a été décidé de poursuivre en 2011 et en 2012 l'action de *co-marketing* entreprise avec la société coopérative *Nordiconad,* destinée à soutenir l'offre touristique de la Vallée d'Aoste, et, pour ce faire, un montant de 30.000 euros a été prévu. Une aide de 162.000 euros sera accordée à l'organisme chargé d'organiser les Championnats d'Italie de ski alpin Messieurs et Dames – catégories absolu et junior, qui auront lieu en Vallée d'Aoste, du 21 au 27 mars 2011 et du 4 au 10 avril 2011.

Conformément à la loi régionale n° 8 du 18 juin 2004, portant mesures régionales en faveur de l'essor des installations à câble et des structures de service y afférentes, le Gouvernement régional a adopté le classement relatif aux initiatives de 2010 et a autorisé Finaosta à verser lesdites aides aux concessionnaires de services de transports par câble, et ce, afin de faciliter l'amélioration et la modernisation de ces installations, ainsi que des structures y afférentes.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que «Le Peuple Valdôtain» publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

9 - La culture juridique et administrative : le Coutumier

Les réformes d'Emmanuel-Philibert vont dans le sens de centraliser le pouvoir dans la personne du souverain et de supprimer le pluralisme juridique typique du Moyen Age. Prenant toutefois acte du loyalisme qu'ont démontré les Valdôtains pendant l'occupation française de la Savoie et du Piémont, il confirme les franchises de la Vallée d'Aoste et ses institutions particulières, y compris le Conseil des Commis, créé le 7 mars 1536 par l'Assemblée des Etats pour gouverner le Pays. Les anciennes coutumes orales demeurent donc à la base du droit valdôtain ; mais on ressent la nécessité d'en rationaliser la pratique en les rédigeant par écrit, de manière à en faciliter la connaissance et l'application, particulièrement quand les procès sont traités en deuxième instance par les tribunaux d'appel nouvellement institués par le duc : les Sénats de Piémont et de Savoie, auxquels les Valdôtains peuvent recourir contre les sentences des juges locaux.
L'Assemblée des Etats obtient du duc l'autorisation de compiler un *Coutumier* et de nommer à cet effet une commission de juristes présidée par le premier sénateur de Savoie Jean-Geoffroy Ginod, évêque de Belley. Commencés en 1573, les travaux de la commission s'achèvent en 1588, quand le duc Charles-Emmanuel Ier promulgue enfin le recueil des *Coustumes du Duché d'Aouste*, imprimé à Chambéry par Louis Pomar, formé de six livres et comprenant en tout 4262 articles. *Summa* de la science juridique valdôtaine, le *Coutumier* concerne tant le droit civil que pénal et réglemente les magistratures locales et les professions libérales. De nombreux juristes et praticiens collaborent à sa rédaction, dont François et Jean-Humbert de Vallaise, François-René de Nus, Claude d'Avise, Antoine et Pantaléon Vaudan, Bonaventure-Philibert Bornyon, Vincent Ottiné, Guillaume Lyboz et Vincent Régis.
Au XVIe siècle plusieurs Valdôtains occupent quelques-unes des plus importantes magistratures politiques et administratives des Etats de Savoie : René de Challant († 1565), maréchal de Savoie, est lieutenant général des Etats de Savoie pendant l'exil d'Emmanuel-Philibert ; pendant le règne des ducs Charles II, Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel Ier se succèdent dans la charge de premier secrétaire d'Etat Jean Vulliet de Saint-Pierre († 1549), Jean Fabri de Cly († 1578), Jean-François de La Crête († 1588) et Pierre-Léonard Roncas († 1639).

(9 – à suivre)

Présentation du "Mémento statistique"

L'école valdôtaine en chiffres

Le futur de l'école valdôtaine partira de ces résultats : un nombre d'écoliers qui augmentera de 5%, une réduction importante des inscriptions aux lycées professionnels par rapport au choix d'une école secondaire de type technique et une croissance constante de l'Université de la Vallée d'Aoste.
Le futur, ce sont les chiffres. *«Qui ne sont pas des chiffres arides, mais des données capables de nous faire comprendre la manière dont le monde de l'enseignement évoluera dans un avenir proche»*, a dit Patrizia Bongiovanni, surintendante aux écoles de l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture qui jeudi dernier, 3 mars, a présenté la deuxième édition du "Mémento statistique de l'école valdôtaine".
«Une publication qui nous aidera certainement à mieux comprendre l'évolution de l'école et des écoliers» a dit l'assesseur régional Laurent Viérin pendant la présentation, à laquelle ont participé de nombreux proviseurs des lycées valdôtains. Les données reportées par le "Mémento" envisagent le changement d'orientation des élèves dans les écoles secondaires, qui avec la réforme Gelmini en 2008, ont opté pour une école de type technique (de 15 à 30%) plutôt que professionnelle (de 15 à 20%). Et encore, les étudiants étrangers ne sont pas – en ce moment – un problème pour l'école, vu que la plupart d'entre eux sont déjà nés ici. Au contraire, sur 1.600 professeurs valdôtains environ 200 ont plus de 55 ans : dans les prochaines années, un changement radical de ce secteur sera donc possible.

Saint-Pierre, la minorité contre le budget

« La commune pénalisée par cette Administration »

A la fin du mois de février, le Conseil Communal de Saint-Pierre a été appelé à voter le budget 2011/2013, «*un document qui revêt une importance fondamentale pour une administration* – a commenté Marco Carlin, conseiller de minorité de l'Union Valdôtaine – *puisqu'il permet de programmer l'activité de l'avenir. Pour cette raison, en tant que groupe de minorité, nous avons analysé attentivement la proposition de la majorité, en nous apercevant qu'il s'agit d'un budget pauvre : non pas à cause de la diminution de la disponibilité économique, mais plutôt parce que les intentions ne correspondent pas aux actions programmatiques».*

En effet, le point de départ de l'examen de Marco Carlin souligne qu'en lisant la proposition de budget et en la confrontant avec les intentions exprimées par la majorité dans le programme présenté lors des élections communales, on ne trouve pas beaucoup de corrélation. «*Nous nous attendions à ce que les orientations et les volontés contenues dans le programme soient mises en place dans la phase administrative. Nous prenons acte que les choses n'ont pas fonctionné de cette façon».*

«*Nous n'avons vu aucune action significative pour faire refleurir notre pays et pour l'améliorer. Nous avons remarqué l'absence de projets à long terme : une faute qui pèsera lourdement sur l'avenir de Saint-Pierre, puisque les travaux nécessitent de très longues périodes de gestation. La majorité n'arrive pas à insérer dans le budget de grands projets, parce qu'elle est consciente de ne pas être capable de les gérer».*

Du côté de la culture, également, la minorité du Conseil de Saint-Pierre a exprimé ses perplexités, en invitant les administrateurs à s'engager davantage sur la gestion de la Bibliothèque, qui s'est développée pendant les années précédentes et qui représente un atout pour les activités culturelles.

«*Nous nous trouvons face à une administration immobile* – a conclu Marco Carlin – *aucun signe positif n'est annoncé pour 2012 et pour les années suivantes : notre Communauté payera sérieusement cette conduite en termes de développement et de services».*

Alleyson : «Une manière de promouvoir le territoire»

Arvier est une "Ville du Vin"

Arvier est désormais une "Ville du Vin". La commune de la haute Vallée a reçu samedi 28 février dernier le drapeau de l'association nationale des "Villes du Vin", en présence du président de la même association Giampaolo Pioli, de l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon et des délégations des autres "villes" valdôtaines du vin, à savoir Donnas, Chambave, Aoste, Aymavilles, Villeneuve et Morgex, outre au nouveau président du Cervim (centre de Recherche, d'Etude et de Valorisation de la Viticulture de Montagne) Roberto Gaudio et du président de la Communauté de Montagne Grand-Paradis Bruno Domaine.

L'association, née en 1987 par la volonté de 39 syndics engagés dans la promotion du vin, compte maintenant 569 communes adhérentes, pour un total de plus de quatre mille hôtels (et 142 mille lits), 1.500 entreprises agricoles et plus de 200 mille hectares de vignes catalogués d'origine contrôlée et certifiée, soit 80% des vignobles italiens.

Le président de la coopérative "Enfer" Christian Alleyson est aussi le syndic adjoint du pays. *«Pour nous, c'est une très bonne manière de faire de la promotion* – dit Alleyson – *au niveau touristique bien sûr, mais aussi pour essayer de donner une certaine célébrité à notre vin. Faire partie de cette association est aussi une manière de participer à des projets de grande envergure qui ne pourraient certainement pas aboutir si nous agissons en tant que simple commune».*

Le samedi 5 mars dernier

Le poisson de Cesenatico sur les pistes de ski de La Thuile

«Si tu viens skier, nous t'offrons un menu à base de poisson !» : voici le slogan de la manifestation qui s'est déroulée le samedi 5 mars dernier à La Thuile.

«*Depuis 16 ans* – a expliqué l'ancien syndic de La Thuile Gilberto Roulet, qui à présent recouvre la charge de président de la société des remontées mécaniques du Petit-Saint-Bernard – *nous organisons cet échange avec la Commune de Cesenatico. Cette année également, pour continuer à entretenir les liens d'amitié entre les deux communautés, nous avons voulu renouveler ce rendez-vous qui attire toujours beaucoup de personnes et qui représente un moment de fête et de rencontre avec nos amis de la Romagne».*

Favorisée par les nombreux skieurs présents ce jour-là dans la station de la Valdigne, environ huit mille personnes, la manifestation s'est bien déroulée et les chiffres, communiqués par l'assesseur communal aux Politiques sociales qui a accompagné la délégation à la place du syndic de Cesenatico devant faire face aux problèmes liées aux récentes inondations, le confirment : 300 kilos de poisson, 30 kilos de risotto, 30 kilos de macaronis et plus de 20 kilos de seiches accompagnées de petit pois.

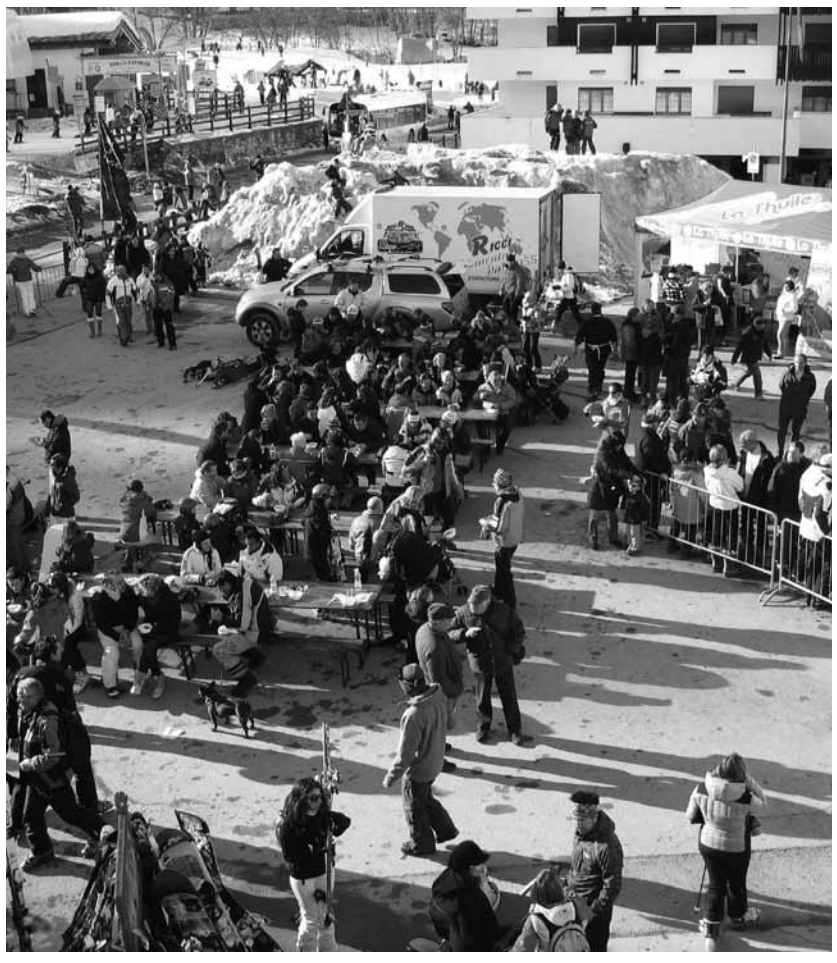

L'aqueduc communal propose de l'eau gazeuse et de l'eau plate

Une fontaine très spéciale vient d'être inaugurée à Châtillon

La première fontaine d'eau publique de la Vallée d'Aoste a été inaugurée dimanche dernier, 6 mars, à Châtillon.
Et c'est bien la Commune de la moyenne Vallée la première sur le territoire de notre région à adopter ce genre de service : une fontaine "de nouvelle conception" qui propose l'eau de l'aqueduc communal *« filtrée et absolument pure »*, comme l'a confirmé le syndic du pays Henri Calza pendant la présentation.
De l'eau plate ou de l'eau gazeuse à cinq centimes d'euros par litre : des prix concurrentiels qui *« servent à promouvoir l'utilisation de l'eau communale, qui est de très bonne qualité. Maintenant, on a aussi l'eau gazeuse de Châtillon. Vraisemblablement, on n'a plus besoin de l'eau dans les bouteilles, parce qu'on a de l'eau à "zéro kilomètre" qui coûte beaucoup moins et qui est sûrement de meilleure qualité que celle que l'on trouve dans le commerce »*.
Le syndic de Châtillon Henri Calza a voulu souligner également que ce genre de service servirait aussi à diminuer le taux de déchets (dans le cas spécifique, les emballages en plastique) dans les poubelles des citoyens.
« En ce moment, les frais de gestion des déchets touchent directement les usagers et lorsque l'on parle de différentier la récolte des ordures – a dit encore Henri Calza – *le fait d'éviter des dépenses inutiles est encore plus important »*.
Présents à la cérémonie, outre aux syndics d'Antey-Saint-André Roberto Brunod et de Saint-Vincent Adalberto Perosino, le président du Bim Julien Vuillermin et l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon.

« C'est la première fois qu'une structure de ce genre est réalisée au Val d'Aoste, – a dit Julien Vuillermin – *et j'espère que Châtillon ne sera pas un cas isolé. Le Bim, en effet, a parmi ses objectifs celui de sensibiliser les personnes à utiliser l'eau se trouvant sur leur territoire. Et l'eau, au Val d'Aoste, est de très bonne qualité non seulement pour la production d'énergie électrique mais aussi pour l'utilisation domestique ».*
Du même avis l'assesseur Isabellon, convaincu *« que cette idée devrait être également reprise dans d'autres Communes ».*
« Comme citoyen d'un village voisin, j'aimerais que cette initiative puisse être reproposée aussi à Saint-Vincent. Et surtout j'aimerais que les commerçants comprennent aussi la valeur de cette "fontaine publique", qui leur enlèvera peut-être quelques profits, mais qui apportera des bénéfices pour toute la communauté ».

L'Administration travaille pour revitaliser le centre historique

Le Conseil communal de Châtillon a approuvé à l'unanimité différentes mesures et interventions pour la reprise des activités commerciales et le reclassement du centre historique : un objectif que le groupe de majorité avait déjà envisagé dans son programme électoral.
« *Nous avons remarqué qu'en cette période* – a expliqué le syndic Henri Calza – *les activités commerciales préfèrent se déplacer du centre historique. Grâce à ces mesures, nous voulons créer les conditions pour que le bourg soit à nouveau vivant mais surtout pour que la circulation en ville soit revitalisée* ».
Les points principaux sur lesquels se baseront ces interventions sont l'encouragement à la rénovation des immeubles, qui pourra favoriser l'emplacement de nouvelles activités commerciales et touristiques, l'échelonnement pour les activités économiques du secteur commercial, touristique et de l'artisanat des impôts sur les déchets et sur l'aqueduc. Des mesures particulièrement avantageuses seront appliquées aux commerçants, à savoir l'exemption de la taxe d'occupation du sol public pour les trois prochaines années, une contribution jusqu'à 100% de l'ICI et de la TARSU pour les 36 premiers mois à partir de l'ouverture de l'activité.
« *Nous voulons, en outre, intervenir sur la propreté de notre pays et sur l'ornementation florale des balcons et du territoire communal* – a continué le premier citoyen – *afin que Châtillon soit un pays plus accueillant et aussi plus attrayant* ».
Faciliter le stationnement à l'intérieur du pays, pour augmenter le trafic piétonnier, sera un autre point sur lequel l'Administration interviendra : pour ce faire, le stationnement gratuit pendant quinze minutes sera maintenu, pour les non résidents également, ainsi que la réalisation d'un nouveau parking qui facilitera l'accès au centre historique.

Les initiatives pour le 150e anniversaire de l'Unité d'Italie

A partir du 16 mars prochain jusqu'au mois d'octobre, la Vallée d'Aoste participera aux célébrations pour l'Unité d'Italie en organisant plusieurs initiatives : le programme a été présenté par le président de la Région Augusto Rollandin, le président du Conseil de la Vallée Albert Cerise et le président du Celva Elso Gérandin lors de la conférence de presse du Gouvernement du vendredi 25 février dernier.
« *Nous avons décidé d'organiser des événements en collaboration avec la présidence du Conseil et avec le Celva* – a expliqué le président Rollandin – *afin d'optimiser les ressources, compte tenu que la crise économique n'a pas encore été surmontée. Les initiatives que nous proposons seront donc étudiées financièrement, mais significatives dans leur aspect et leur contenu. Les rendez-vous viseront à rappeler les grands sacrifices qui ont été faits pour obtenir l'Unité d'Italie, en donnant une juste reconnaissance à notre histoire et au cheminement qui nous a menés à la République : aujourd'hui, la démocratie représente encore un modèle inégalé et irremplaçable* ».
Le mercredi 16 mars, le Conseil régional présentera "L'inno svelato", un approfondissement culturel sur l'hymne de Mameli réservé aux élèves de dernière année d'études secondaires. Le même jour et pour le jeudi 17, entrée gratuite aux châteaux, aux sites archéologiques et aux musées valdôtains. Toujours le jeudi 17 mars, en outre, le président Rollandin et le président Cerise participeront, à Rome, aux célébrations officielles, tandis que, pour la soirée, le Celva a organisé le concert de l'Atelier d'Arc de l'Institut Musical de la Vallée d'Aoste à l'Auditorium de Pont-Saint-Martin. Parmi les initiatives, on trouve aussi deux expositions : la première, "*Vallée d'Aoste 1848-1870*", sera inaugurée le 25 mars à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale d'Aoste, l'autre, "*Régions et témoignages d'Italie*", à partir du 26 mars à Rome, recueillera les variétés et les particularités des Régions italiennes afin de raconter leur évolution pendant ces 150 ans. Pour la période suivante, au mois de mai, le Celva présentera un autre concert à Morgex avec l'exhibition de l'Orchestre du Sfom, tandis que le 2 juin, dans la salle des manifestations du Palais régional, se déroulera la cérémonie pour l'anniversaire de la Proclamation de la République Italienne.
« *Nous confirmons l'organisation d'une nouvelle édition du cours de formation "Ecole de démocratie"* – a ajouté le président Cerise – *à laquelle le président de la République Giorgio Napolitano devrait participer en tenant une lectio magistalis. En outre, nous avons programmé, en collaboration avec la Présidence de la Région et avec l'Assessorat régional de la Culture, l'organisation de l'exposition "Cartographie Savoyarde de la Vallée d'Aoste à l'époque moderne" au musée archéologique régional* ».

Acte constitutif de la "Film commission Vallée d'Aoste"

La promotion de la Vallée passe par le grand écran

Après le succès des premières expériences, à savoir le film "Figli delle Stelle" et la série de Rai Uno "Fuoriclasse", et après que le Conseil de la Vallée, au mois de novembre dernier ait approuvé la loi, la "Film commission Vallée d'Aoste" est devenue réalité.
En effet, le vendredi 4 mars, le président de la Région Augusto Rollandin, en présence de l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, a signé l'acte officiel de constitution de la fondation.
« *Nous sommes très satisfaits* – a commenté l'assesseur Laurent Viérin – *de cet acte qui formalise la constitution de la "Film commission Vallée d'Aoste" et pour le cheminement qui a vu notre Assessorat chef de file dans la rédaction de la loi. Cet organe sera un instrument important, en nous donnant finalement la possibilité d'attirer les productions cinématographiques et audiovisuelles dans l'intention de promouvoir les lieux les plus caractéristiques et suggestifs de la Vallée d'Aoste et notre patrimoine historique, artistique et naturel en les portant sur le grand écran* ».

A présent, la Film commission est composée par trois membres, à savoir Luciano Barisone, président, et les conseillers Roberto Domaine, représentant de l'Assessorat de la Culture, et Claudio Mus, représentant de l'Assessorat du Tourisme.
« *Nous pouvons comparer la Film commission à une table avec quatre jambes* – a expliqué Luciano Barisone – *dont une servira à la promotion de notre territoire, une autre favorisant le développement du tissu productif, une troisième utile pour former des professionnels dans notre région et enfin la dernière représentant le travail de communication* ».
Selon le président Rollandin, ce nouvel instrument, qui a été réalisé en accord avec l'Assessorat de la Culture et celui du Tourisme « *devra attirer de façon coordonnée et systématique des productions cinématographiques, télé et audiovisuelles sur notre territoire et pourra finalement réglementer toutes les requêtes de production qui nous arrivent* ».
La fondation sera donc engagée dans la valorisation et la promotion du tissu économique valdôtain à travers le soutien de la production et de la diffusion cinématographique, en gérant les fonds pour encourager et soutenir ce type d'activité sur le territoire, en coordonnant les manifestations artistiques et la distribution d'œuvres audiovisuelles et en attirant également des investissements dans ce secteur.

Chemin de fer, rencontre entre Trenitalia, Rfi, syndicats et associations

Marguerettaz : « Au travail pour éviter l'effondrement et améliorer la situation »

« Nous devons faire face à des problèmes qui se poursuivent *depuis plusieurs années. La situation étant déjà grave et absolument pas satisfaisante, elle s'est aggravée avec l'interdiction pour les locomotives diesel de circuler à Porta Susa. C'est comme si un malade grave était en plus grippé* ».
Ce sont les mots avec lesquels l'assesseur régional aux Transports Aurelio Marguerettaz a ouvert la rencontre publique pour la présentation du nouvel horaire et des nouveautés concernant la ligne Aoste-Turin, le mercredi 2 mars dernier.
« *Nous sommes au travail pour éviter l'effondrement et améliorer la situation : les propositions que nous présentons aujourd'hui sont un traitement pour la grippe, non pas pour guérir d'une grave maladie* », a continué Aurelio Marguerettaz en présentant Gregorio Pascal, directeur de Trenitalia pour le nord-ouest, Orazio Iacono, ingénieur de Rfi, et Antonio Fuggetta, représentant des syndicats, Claudio Albertinelli, des associations des consommateurs, et de Francesca Melagrana, la voix des banlieusards.
A partir du dimanche 6 mars, date à laquelle le nouvel horaire entrera en vigueur, Trenitalia et Rfi ont donc présenté quelques nouveautés : avant tout, le remplacement de toutes les anciennes locomotives 445 avec des modèles plus modernes, à savoir les "Minuetto", en modernisant également les wagons, et l'arrêt à Nus pour la plupart des trains. Ensuite, le changement de train envisagé à la fois à Ivrée et à Chivasso : plus précisément, pendant les jours ouvrables 15 trains effectueront le changement à Ivrée et 8 à Chivasso, tandis qu'en fin de semaine et pendant les jours de fête, deux changements seront effectués dans la première gare et 23 dans la deuxième. « *Nous avons essayé de mettre au point un système solide, qui puisse faire face aux difficultés et aux imprévus qui se présentent parfois* – a expliqué le directeur de Trenitalia Gregorio Pascal – *nous avons été obligés de répartir les changements dans deux gares différentes pour des problèmes techniques liés au nombre de voies et à la circulation. En outre, nous avons privilégié les changements à Chivasso lors des fins de semaine pour privilégier les étudiants qui vont en direction de Milan, afin qu'ils ne soient pas obligés de changer deux fois de train* ».

Les critiques des associations étaient presque unanimes, en insistant en particulier sur les problèmes des correspondances et sur le fait que la Vallée d'Aoste doit faire partie du système des transports nationaux, sans être mise de côté ou au deuxième plan. « *Nous voulons que nos remarques soient entendues à présent et non pas dans quelques mois. Aujourd'hui vous nous avez présenté une décision, non pas une proposition* ».
De leur côté, les dirigeants de Trenitalia et de Rfi ont donné leur disponibilité pour organiser une table technique de discussion et pour essayer de résoudre les problèmes « *Rfi a déjà programmé des interventions en Vallée d'Aoste* – a souligné l'ingénieur Iacono – *mais évidemment il faut arriver à trouver des fonds pour les projets et pour réaliser les travaux : pour l'électrification de la voie, nous avons estimé un coût de 85 millions d'euros et 43 mois d'attente, tandis que pour une nouvelle voie, les frais s'élèveraient à environ 270 millions et la durée des travaux serait considérablement prolongée* ».

La section du chef-lieu régional s'est réunie lundi 28 février dernier

Aoste-Ville dit "oui" à l'alliance avec le PdL

L'Assemblée de la Section d'Aoste-Ville s'est réunie lundi 28 février 2011 pour discuter de la situation politique et s'exprimer quant à l'adhésion du PdL à la majorité régionale.
En présence du président de la Section, René Favre, et du président du Mouvement Ego Perron, qui ont dressé un bilan de l'activité politique, les inscrits ont participé nombreux à cet important rendez-vous.
Le président du Mouvement a notamment souligné l'importance du rôle joué en cette circonstance par la base unioniste et remarqué que la participation nombreuse des adhérents aux différentes rencontres qui se sont tenues sur le territoire est un signe extrêmement positif de la vitalité des unionistes et de l'intérêt suscité par un tel débat.
Le président a également évoqué l'importance du dialogue instauré par le Gouvernement valdôtain avec les représentants de la politique italienne, ce qui a notamment permis de relancer, dans l'intérêt de la Vallée d'Aoste, certains dossiers importants comme le nouvel accord sur le fédéralisme fiscal, grâce auquel la Région pourra recouvrer 10/10 d'une bonne partie des impôts perçus sur le territoire, ou l'adoption par le Gouvernement de Rome des décrets d'application du Statut.
A l'issue d'un débat ouvert et constructif, l'Assemblée a tranché sur la question de l'ouverture au PdL avec 30 avis favorables, 2 contraires et 2 abstentions.

La Jeunesse Valdôtaine a discuté vendredi dernier de l'Unité d'Italie

« Nous partageons les propos du président Ego Perron »

Le jeudi 17 mars prochain on fêtera les 150 ans de l'Unité d'Italie. Une célébration qui soulève des discussions, une fête que le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron avait définie – dans son éditorial du 24 février dernier – comme « *une célébration que nous respectons, même si pour l'Union Valdôtaine le jour de fête représente une autre date* », à savoir l'anniversaire de l'Autonomie et du Statut spécial du 26 février. La Jeunesse Valdôtaine a discuté de ce sujet vendredi dernier, 4 mars, dans la salle de la section de Saint-Martin-de-Corléans. Une discussion plutôt animée qui s'est terminée avec la décision d'envoyer à la presse un communiqué sur la prise de position du mouvement juvénile de l'Union Valdôtaine. Un communiqué qui sera rédigé et approuvé par l'Assemblée de la Jeunesse de samedi prochain, 12 mars, à 18h30 dans la salle de l'ancien Hôtel Londres de Châtillon, mais qui partagera « *les propos du président Perron, qui a su décrire correctement notre état d'âme actuel* », a rappelé la secrétaire de la Jeunesse Monica Meynet. La Jeunesse Valdôtaine célébrera les 150 ans de l'Unité d'Italie un peu en retrait et « *en rappelant aussi que notre parti veut participer à la création d'un état très différent de celui que l'on connaît actuellement* », a dit encore Monica Meynet en soulignant que le modèle fédéraliste auquel s'inspire la Lega Nord « *est très différent du fédéralisme que le Mouvement souhaiterait pour réformer l'Italie* ».
Le fédéralisme – dont on parle au niveau national – est encore loin d'être réalisé, et n'est certainement pas celui qui est évoqué par l'Union Valdôtaine. Un fédéralisme qui puisse valoriser aussi les populations les plus petites à l'intérieur de territoires plus grands, comme l'Europe. Une Europe qui ne devrait plus être une Europe des Etats, mais un continent composé par des peuples différents.

La section de Cogne a un nouveau comité de direction

Le mercredi 23 février dernier, en présence du Président de l'Union Valdôtaine, l'Assemblée des inscrits de la Section de Cogne a réélu son comité de direction après sa dissolution, lors des élections communales du mois de mai 2010. Une période difficile mise en évidence par le nouveau président Dante Gérard : « *Des rapports personnels difficiles ont été à la base d'un désaccord toujours plus marqué qui a entraîné les résultats des élections communales* ».
« *La nouvelle section* – a continué Dante Gérard – *doit faire face à une situation délicate, mais elle veut travailler durement pour s'enraciner sur le territoire et pour consolider la présence du Mouvement dans la commune de Cogne* ».
Le nouveau président sera soutenu par son adjoint Andrea Portigliatti et par le secrétaire Andrea Perrod, tandis que les membres du comité de direction, élus par vote secret, sont Lino Charvet, Roberto Perrod, Imer Luberto, Ulisse Guichardaz, Livio Rey et Carlo Perratone. Feront également partie du comité, en tant que membres de droit, le syndic adjoint Claudio Perratone et l'assesseur communal Carlo Guichardaz. Dans son intervention, le président Ego Perron, après avoir souhaité un bon travail à la nouvelle équipe, a fait une analyse de la situation politique régionale, avec les éventuelles alliances, des questions administratives qui sont d'actualité et de la situation nationale. L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur.

Andrea Portigliatti et Dante Gérard

Le coin du dialogue

Mauro Bieler

Consciente du « rôle sociétal » du sport – selon l'expression consacrée par le Livre blanc de la Commission européenne en 2007 –, grâce notamment à sa capacité à améliorer la santé de la population et à favoriser la cohésion sociale ainsi qu'à sa dimension éthique et éducative, la Région intervient dans ce domaine par toute une série de mesures visant à promouvoir cette activité au sein de nos jeunes. Mais l'Administration régionale encourage également la pratique sportive car, pour une région alpine et touristique comme la nôtre, le sport peut devenir un formidable véhicule promotionnel de l'image de notre Vallée en Italie et dans le monde. C'est la raison pour laquelle, parmi ces mesures, figurent également le soutien aux sportifs professionnels.
Par ailleurs, la loi régionale n°3 de 2004 relative à la promotion des sports prévoit également l'octroi d'aides en faveur de l'activité ordinaire des associations sportives, d'aides spéciales en faveur des sports d'hiver et des sports traditionnels, de l'association valdôtaine de *martse a pià*, de l'école régionale de parachutisme, ainsi que pour l'organisation de manifestations revêtant un intérêt particulier du point de vue touristique.
Pour ce qui est plus spécialement des sponsorisations, il convient de préciser que, s'agissant de ressources publiques, la décision d'octroyer les aides – arrêtée par le Gouvernement valdôtain après avis de la Conférence régionale des sports – doit répondre à des critères objectifs et ne peut être ramené uniquement à des considérations purement marchandes.
En l'occurrence, il a été récemment nécessaire de revenir sur les critères de répartition des aides aux athlètes, en conséquence des contraintes imposées par la dernière loi des finances nationale. Le Gouvernement valdôtain, par délibération n°281 du 11 février 2011, a donc procédé à une révision des critères en privilégiant les athlètes de niveau international appartenant à l'équipe nationale.
Il convient par ailleurs de préciser que, au-delà des sponsorisations, l'effort financier important consenti par l'Administration régionale en faveur du sport vise à créer les conditions afin que les athlètes puissent exprimer au mieux leur talent. Pour ne donner que quelques chiffres, la dépense prévue au titre de 2011 dans le budget régional pour le sport s'élève à plus de 2 millions 600 mille euros dont les postes les plus significatifs concernent : aides destinées à l'activité ordinaire des associations sportives (500 mille euros), aides à l'association valdôtaine des sports d'hiver, qui est la véritable pépinière d'athlètes qui brillent au niveau national et international (390 mille euros), aides pour l'activité sportive professionnelle de niveau national et pour les bourses d'étude (350 mille euros), aides pour les associations régionales des sports traditionnels (150 mille euros), aides pour les sponsorisations d'athlètes (125 mille euros). A cela s'ajoutent les aides spéciales pour frais d'investissements et d'équipements (7 mille euros), les aides pour l'association valdôtaine de martse a pià (5 mille euros), les aides pour l'école régionale de parachutisme (5 mille euros).
De ce qui précède il ressort donc que les crédits destinés aux sponsorisations ne sont que l'un des postes consacrés à la promotion de l'activité sportive dans notre région car, à la différence du particulier qui investit uniquement sur les champions, l'administration publique doit se soucier, d'une part, de favoriser l'épanouissement des jeunes sportifs et, d'autre part, de soutenir les associations de sport, dont les frais pour l'entraînement des athlètes et pour assurer des prestations de qualité sont très élevés.

Approbation à l'unanimité

Protection de la toponymie locale

Lors de sa séance du 23 février dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité un projet de loi portant modification à la norme régionale n°61 de 1976 en matière de dénomination officielle des communes de la Vallée d'Aoste et protection de la toponymie locale.

Le texte, qui se compose de 12 articles, a été illustré par le Conseiller régional Luciano Caveri en qualité de rapporteur.
« *La toponymie* – a expliqué le Conseiller Luciano Caveri – *a une importance politique : nous avons assisté à la tentative du fascisme de changer notre identité avec les noms des Communes en langue italienne, parce que nommer c'est prendre possession, et juste après la Guerre, en 1945, il y a eu la réaffirmation de notre toponymie en revenant à la dénomination francophone de nos Communes. Par ce projet de loi, nous sommes en train d'accomplir notre devoir, car la Vallée d'Aoste est titulaire d'une compétence primaire dans ce domaine : il y a donc la possibilité d'exercer pleinement nos droits, en nous permettant aussi d'avoir beaucoup d'attention à l'égard de notre histoire et de notre identité. Le texte reprend la vieille loi de 1976 pour introduire une série de nouveautés, en tenant compte qu'il y a eu en 1993 la reconnaissance de la communauté walser et en 1999 la loi nationale n° 482 en matière de protection des langues minoritaires, parmi lesquelles est inséré le francoprovençal. Le texte donne un rôle important au Président de la Région, dans ses fonctions de Préfet : il lui revient, supporté par une Commission de la toponymie et par le Conseil municipal de la Commune intéressée, d'établir, par arrêté, la dénomination officielle des villages, des hameaux et des autres localités. A signaler aussi, vu le débat qu'il y a eu en Commission, que le nom d'une*

personne décédée depuis moins de dix ans ne peut être attribué à aucun espace de la Commune ou à aucun bâtiment public et scolaire, sauf dans le cas extraordinaire et pour des personnes particulièrement méritantes. Enfin, je rappelle l'importance de pouvoir utiliser – aux côtés de la graphie officielle – la diction francoprovençale locale ou, dans les communes walser, les variantes locales du titsch et töitschu, sur les panneaux routiers. »

Approbation à l'unanimité

Activités concernant les plantes officinales

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi règlementant les activités de culture, de récolte, de première transformation, de transformation et de commercialisation des plantes officinales.

L'approbation de cette loi qui, réorganisant l'entier secteur des plantes officinales comble une lacune due principalement à la faible règlementation de ce dernier, représente un premier pas important dans la direction de la valorisation de la richesse naturelle de notre territoire de montagne, de la redécouverte culturelle et de nos traditions – que comportent depuis toujours la connaissance et l'usage des plantes officinales –, de l'identification d'une nouvelle filière de production pour le monde agricole.
Le grand intérêt qu'est en train de revêtir de jour en jour les diverses utilisations des plantes officinales, sans oublier la commercialisation et la réalisation de produits qui concernent le domaine de l'herboristerie et de la cosmétique, rend nécessaire de ne pas s'arrêter à la simple approbation de la loi mais travailler tout de suite afin d'étudier et de définir les règles et les actions visant à aider et à soutenir le développement de ce secteur et de la qualité des produits, dans l'intérêt aussi bien des producteurs que des consommateurs.
Il serait opportun par exemple de

travailler à la rédaction d'un cahier des charges de production et à la création d'un label caractéristique des plantes officinales valdôtaines de manière à pouvoir garantir la qualité et valoriser cet élément particulier dans la promotion de la Vallée d'Aoste tout entière. Un autre aspect important consiste à promouvoir la constitution de formes associatives entre les opérateurs du secteur. Enfin, créer un centre d'analyse régional de référence, avec la possibilité de réaliser des tests en laboratoire dans le but de créer une filière de production certifiée « Plantes officinales » entièrement valdôtaine, en mesure d'apporter une importante valeur ajoutée aux produits finis.

Le Conseiller Piero Prola, vice-Président de la troisième Commission « Aménagement du Territoire », est intervenu au cours du débat : « *Je voudrais rappeler que lors des Commissions ont été convoqués quarante distilleries ainsi que l'Institut Agricole Régional afin d'éclaircir quels étaient les orientations et les objectifs de la loi, dans le but d'établir une norme qui réussisse à donner des réponses dans le domaine de la production agricole.* »

Quant à l'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, Giuseppe Isabellon, il a notamment déclaré que « *Ce projet de loi a été élaboré en étroite collaboration entre les Assessorats de la Santé et de l'Agriculture car il contient des aspects et de production agricole et de sécurité alimentaire et médicale.* »

Approbation à l'unanimité

Violence contre la population libyenne

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité la résolution « Invitation au Gouvernement italien, de concert avec l'Union européenne, à entreprendre des initiatives concrètes pour faire cesser la violence contre la population civile en Libye et pour faire face à la dramatique situation du Nord de l'Afrique ».
Nous vous proposons le texte dans son intégralité.

Ayant appris, avec préoccupation, qu'en Libye le « dictateur » Gheddafi est en train de réprimer dans le sang les manifestations de protestation contre son régime, avec des formes inouïes de violence tels que les bombardements sur les civils ;

constatant que, de ses paroles « Les manifestants sont des rats envoyés par les services secrets », Gheddafi démontre n'avoir aucune intention de gérer la crise politique de manière responsable et entend au contraire entrer en guerre civile en invitant ses soutiens à l'usage de la force incontrôlée : « Sortez et exterminez-les » ;

le Conseil de la Vallée

dénonce l'usage démesuré de la force et de la violence de la part de ce qui reste du Gouvernement libyen sur les civils qui manifestent ;

invite

le Gouvernement italien, de concert avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une forte et immédiate action humanitaire en faveur de la population civile touchée par le conflit en cours, aussi envers ceux qui fuient sur les embarcations de fortune vers les côtes italiennes ;

les parlementaires valdôtains à promouvoir des initiatives visant à solliciter des actions et des interventions pouvant faire face à la dramatique situation du Nord de l'Afrique.